GRÂCE AU CENTRE D'APPELS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Près de vingt mille requêtes citoyennes traitées

Près de vingt mille requêtes de citoyens, reçues par le centre d'appels du ministère de l'Intérieur, ont été déjà traitées et réglées. Le Registre national de l'état civil est lancé, en attendant la mise en place du Numéro d'identification nationale (NIN). Plus de 300 tentatives de piratage du système informatique de l'Intérieur ont été localisées.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Mis en service le 4 janvier 2015, accessible à distance et gratuitement, le centre d'appels (1100) du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (MICL) a reçu depuis cette date 48 381 requêtes de citoyens. C'est ce que le directeur général des transmissions nationales de ce ministère, Cherif Kichou, a indiqué hier au Forum du quotidien *DK News*.

Sur ces 48 381 requêtes qui portent sur diverses préoccupations d'ordre administratif et économique (problèmes d'électrification, de voirie, d'eau, accès au logement….), ce sont 19 819 doléances, soit 40,96% du nombre global des requêtes, qui ont pu être déjà traitées et «réglées», indique Cherif Kichou.

Des doléances qui sont examinées et suivies par le biais d'un dispositif de 49 cellules d'écoute et de prise en charge, sous l'égide des walis et du ministre et secrétaire général du ministère de l'Intérieur, en coordination avec les services concernés, et sont traitées dans le meilleur délai, considère l'invité de *DK News*. Toutefois, 23 909 requêtes (49,44%) sont en cours de traitement, indique Cherif Kichou qui précise que les 9,6% restants, soit 4653 doléances ont été rejetées car «infondées».

Notons que ce centre d'appels peut recevoir «240 communications en même temps, soit 20 000 appels au quotidien», relèvera-t-il, en ajoutant que cette capacité d'«absorption» pourra augmenter progressivement.

Un dispositif qui permet de «régler les problèmes quotidiens, de proximité» et contribue à «mettre tout le monde (administrés, responsables et élus) au même niveau d'information», relève ce représentant du ministère de l'Intérieur. C'est «également une base de données réelles, recueillies auprès des citoyens, qui permet de cerner les problèmes au niveau local, de mieux planifier et d'optimiser les programmes de développement», observe Cherif Kichou.

D'autre part, le répondeur automatique 1100 permet aux citoyens de s'informer «H24, 7j/7» de certaines procédures administratives sans avoir à se déplacer. Ainsi, 524 208 citoyens se sont informés par le biais de ce dispositif vocal sur divers procédures et démarches administratives (297 000 en matière d'état civil, 133 000 en matière de passeport biométrique, 45 000 concernant le permis de conduire et la carte grise, 29 000 concernant l'organisation d'activités associatives et partisanes et près de 19 000 citoyens pour d'autres activités). En outre, 160 000 citoyens ont contacté directement les 49 cellules, indique l'invité de *DK News.*

Par ailleurs, le Registre national de l'état civil est lancé, Cherif Kichou indiquant que ce registre numérisé compte 100 millions d'actes de naissance (remontant jusqu'en 1840), environ 18 millions d'actes de mariage et 18 millions d'actes de décès. Notons dans ce contexte que les documents 12 (copie) et 13 (extrait) de l'état civil sont remplacés depuis une semaine par le document 7, note le DG des transmissions.

Des documents et autres titres qui sont délivrés automatiquement, de n'importe quelle daïra, commune ou annexe communale du pays, dans le cadre de la modernisation de l'administration publique, l'amélioration du service public et «la réingénierie», la simplification «des processus administratifs», indique le Dg des transmissions nationales. Il évoque également l'allègement des dossiers administratifs, le nombre de certains documents exigibles étant passé de 28 à 13 pièces.

Indiquant que 4,5 millions de passeports biométriques ont été fabriqués et livrés, l'hôte de *DK News* observe que la production de la carte nationale d'identité biométrique interviendra dès la finalisation du processus d'appel d'offres. Dans ce contexte, le Dg des transmissions nationales observe que l'ingénierie du biométrique et la gestion de flux ont été réalisées par des compétences algériennes, même si «la collaboration» avec les équipementiers et spécialistes du digital reste nécessaire.

Photo : Samir Sid

Le ministère de Belaïz a réglé 40,96% des requêtes.

Ce, en attendant la mise en place du Numéro d'Identification nationale (NIN) qui s'inscrit dans le cadre du processus de simplification administrative visant à terme «0 papier».

Prévu par un décret «en cours d'application», dira Cherif Kichou, le NIN «relie l'identité juridique, l'état civil et l'identité virtuelle». Déjà mentionné dans le passeport biométrique, le NIN attend la consécration de l'identité virtuelle, certifiée électroniquement ainsi que «l'interopérabilité» de tous les secteurs, l'harmonisation des fichiers de chaque administration.

Assurant de la «sécurisation» des données d'état civil et du processus de délivrance, le DG des transmissions indique que le système informatique du ministère de l'Intérieur a été confronté à plus de 300 tentatives d'intrusion qui ont été localisées. Des tentatives fomentées par des hackers (pirates informatiques) pour des motifs de déstabilisation et terrorisme notamment, laisse entendre l'hôte de *DK News*.

C. B.

INITIÉE PAR L'UNESCO ET ORGANISÉE À TRAVERS LE MONDE

Célébration, hier, à Alger, de l'Année internationale de la lumière

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a procédé hier à l'ouverture officielle des célébrations de l'Année internationale de la lumière et des technologies de la lumière au Palais de la culture.

Salah Benreguia - Alger (Le Soir) - Initiée par l'Unesco, cette manifestation de deux jours, célébrée à travers le monde, vise à sensibiliser les citoyens du monde entier sur l'importance de la lumière, des technologies et de l'optique. Pour l'Unesco, la lumière, qui joue un rôle essentiel dans notre vie quotidienne en révolutionnant notamment diverses activités, telle que la médecine, a ouvert la communication internationale via internet. «La lumière continue d'être un vecteur important qui lie à la fois les aspects culturels, économiques et politiques de la société mondiale», selon cette organisation onusienne.

Le ministre Mebarki a mis en exergue, dans son allocution d'ouverture, l'importance accordée par le gouvernement algérien aux sciences de la lumière.

«Le gouvernement algérien accorde de l'importance aux sciences de la lumière et de l'optique, et ce dans le cadre des programmes de recherches universitaires. Toutefois, il est important de compléter ces dispositifs académiques par des cultures scientifiques. Et dans ce sens là, nous devons impliquer les médias et encourager l'esprit scientifique à l'école», a fait savoir le ministre de l'Enseignement supérieur. Ce dernier a annoncé, dans la foulée, le lancement prochain «des palais» des sciences à Oran, Constantine et Alger. La vocation de «ces palais» est de faire aimer les sciences et vise, selon le ministre, à élever le niveau scientifique des citoyens. La même source a également rendu hommage au père de l'optique moderne et de la méthode scientifique, à savoir l'Irakien Hasan Ibn Al-Haytham. A ce propos, le comité directeur international d'AIL 2015 (Année internationale de la lumière) a annoncé la mise en place du Groupe de travail international (GTI) «Ibn Al Haytham», composé de scientifiques dans le domaine d'optique photonique ainsi que les savants en histoire et en philosophie de la région d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie. L'objectif dudit groupe est d'organiser des événements afin de souligner la contribution de l'optique des savants arabes dans l'âge d'or islamique, en particulier les travaux d'Ibn Al Haytham.

Présente à cette manifestation, la directrice générale de l'Unesco a soutenu que la célébration de l'Année internationale de la lumière est une occasion à ne pas rater pour mettre en valeur «l'âge d'or islamique et arabe». «A l'heure où les extrémistes prennent l'Islam en otage et ceux qui se revendiquent de l'Etat islamique Daesh brûlent les lieux du savoir en Irak, nous devons rappeler ici tout ce qu'a apportée la culture islamique et arabe à l'humanité. Nous devons également rappeler les réalisations scientifiques et culturelles de la civilisation arabe et islamique», a tenu à souligner Mme Irina Bokova. Il est utile de rappeler que des conférences thématiques, des ateliers, des démonstrations, des expositions ainsi que des projections en relation avec la lumière, depuis la bougie en passant par l'utilisation de la lampe à l'huile et ce, jusqu'à nos jours, sont prévus durant cette manifestation.

S. B.

SELON UN BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

Près de 18 000 feux de forêt enregistrés en 2014

Les unités de la Protection civile ont eu à intervenir, en 2014, pour lutter contre 17 853 incendies enregistrés à l'échelle nationale, détruisant quelque 14 868 hectares de forêts, a indiqué un communiqué de la Direction générale de ce corps d'intervention et de secours.

Dressant le bilan de la saison estivale écoulée, à la veille du deuxième regroupement régional des directeurs de la Protection civile, prévu dimanche à Tlemcen, le même document fait également état de la destruction de 9 802 ha de maquis et 17 118 autres ha de broussailles par des incendies. Les flammes ont également généré des dégâts à 8 000 hectares de récoltes et détruit 17 014 palmiers ainsi que 181 300 arbres fruitiers à l'échelle nationale.

A titre préventif, 22 colonnes mobiles ont été mises sur pied dans le cadre du dispositif de lutte contre les feux de forêts et réparties au niveau des wilayas classées à «risque élevé».

Le même communiqué fait également état de 88 192 interventions au niveau de 317 plages autorisées à la baignade.

38 540 personnes ont été sauvées d'une mort certaine, alors que 140 décès ont été enregistrés dont 94 au niveau des plages interdites à la baignade.

De même source, on relève 104 décès par noyade dans les réserves d'eau.

«Ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur à travers le territoire national, touche principalement des enfants. De nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation sur les dangers de cette pratique sont initiées tout le long de la saison estivale», souligne-t-on.

Le deuxième regroupement régional réunira, dimanche à Tlemcen, les directeurs de la Protection civile des 21 wilayas de l'ouest et sud-ouest du pays. Il sera consacré à la préparation de la saison estivale 2015.

APS